

Discours de son Eminence le Cardinal Emmanuel Suhard (1874-1949), Archevêque de Paris, prononcé en la Basilique de Montmartre le 17 juin 1945, pour la consécration de la France au Sacré-Cœur par la Famille Française.

Eminences,
Monseigneur le Nonce,
Excellences,
Mes Frères,

Il y a de longs mois que, dans la France douloureuse et captive, mais qui ne renonçait pas à redevenir la maîtresse de ses destins, nos foyers chrétiens confiaient au Sacré-Cœur de Jésus leurs souffrances et leurs espoirs. Sous la brutalité de l'épreuve, nos familles cherchaient refuge et protection dans l'amour du Sauveur ; à l'appel de l'Apostolat de la Prière, elles se consacraient en masse à son divin Cœur. Leurs chefs remettaient à sa garde tous les êtres chers vivant sous leur autorité et, dans un beau geste de foi et de piété filiale, s'abandonnaient sans réserve aux promesses de son amour. Aujourd'hui, voici rassemblés dans la Basilique du Sacré-Cœur pour renouveler solennellement cette consécration, leurs délégués venus de tous les diocèses de France.

Ah ! comme il appartient à ce sanctuaire de Montmartre d'être le théâtre d'une si grandiose et émouvante manifestation ! Ce matin, nous étions à Notre-Dame, la cathédrale où en toute circonstance nos joies et nos tristesses nationales viennent trouver leur expression. Elle domine notre histoire, inébranlable dans son île, ancrée au milieu du fleuve de Paris, incarnant la vocation séculaire du peuple français à la foi chrétienne. Mais la basilique de Montmartre, c'est l'accomplissement d'un vœu formulé hier par des âmes ardentes qui mettaient leur confiance dans les promesses faites par le Sacré-Cœur à notre patrie. Bâtie au lendemain d'une heure tragique, puissamment assise sur sa colline, au-dessus de la capitale, elle est le lieu des grandes supplications de la France catholique. Montmartre, c'est la GALLIA PEONITENS ET DEVOTA de 1871 ; Montmartre, c'est la France victorieuse et reconnaissante de 1919, mais qui avait perdu trop de sang ; Montmartre, c'est aujourd'hui au sortir d'une épreuve indicible, la famille française résolument décidée à reconstituer la patrie dans toute sa grandeur. Elle se rassemble ici, la famille française, dans un élan de supplication, parce qu'elle sent le besoin, pour mener à bien une tâche si redoutable en un temps si lourd de menaces, de se revêtir de la force que seul l'amour de Jésus peut donner à des croyants. Ici, en la personne de ses représentants et devant les membres de notre épiscopat, elle affirme son vouloir de conserver et d'accroître les vertus héritées de l'Evangile qui donnent à un peuple le courage et le nombre : conditions indispensables de sa liberté, de sa vie.

*
* *

Dieu, mes Frères, dans sa sagesse, a prescrit des lois à la famille humaine : elle sera stable ; elle sera féconde. Il lui a fixé une mission : elle assurera l'éducation de l'enfant. Il lui a tracé des limites : elle respectera la vocation personnelle des siens.

Obéir sans défaillance à ce plan divin exige des époux la pratique de vertus qui ne sont pas faciles. Pour demeurer stables dans leur union, l'homme et la femme ont besoin de se souvenir toujours, suivant les paroles du pape Léon XIII dans son encyclique sur le Mariage chrétien, « qu'ils se doivent mutuellement le plus grand amour, une fidélité constante, une aide prompte

et assidue ». Pour que l'union conjugale soit féconde, il faut que les époux rejettent tout égoïsme et s'abandonnent filialement à la Providence. L'éducation des enfants réclame des parents un long et patient travail d'amour, d'intelligence et d'autorité. Enfin, de quelle abnégation et quelle générosité ne doivent pas être animés le père et la mère de famille pour respecter les desseins de Dieu sur chacun de leurs fils, les préparer à y obéir, et ne pas retarder l'heure où ils s'engageront seuls sur le chemin de la vie !

Telles sont, mes Frères, les austères vertus imposées à la famille qui veut se conformer aux exigences divines. Mais pour des chrétiens, cette austérité se tempère de la joie qu'il y a à imiter le Seigneur Jésus. Elle prend aspect humain dans les exemples que Jésus, fils de Marie, nous a laissés. Elle se colore de toute la tendresse que nous porte son Cœur aux insondables richesses. A l'heure où un foyer se consacre à ce Cœur sacré, Dieu, qui se fait notre hôte intime, se révèle à lui comme le principe qui unit entre eux père, mère et enfants, comme la source profonde d'où leur mutuel amour ne cessera de jaillir sincère et pur.

Heureuses les familles de France que vous représentez, Messieurs, au nom de qui vous allez vous engager ! Elles jouissent du bienfait de se sentir comprises et aimées de Dieu. La rude montée de la vie ne les effraie plus. Le Sacré-Cœur s'est fait le confident de leurs épreuves, le compagnon de leurs efforts. Il est leur invincible espérance.

*
* *

Heureuse aussi la nation qui compterait dans son sein une majorité de familles consacrées au Sacré-Cœur ! Les fils ne lui feraient pas défaut pour assurer sa liberté et maintenir sa grandeur. Ce n'est pas chez elle que l'institution du divorce, aussi contraire à la loi de Dieu qu'en désaccord avec l'expérience humaine, trouverait assez de partisans pour s'imposer à la législation de l'Etat. Ce n'est pas chez elle que la restriction volontaire des naissances trouverait des apologistes complaisamment écoutés par l'opinion des foules. Ce n'est pas chez elle que des théoriciens qui veulent ôter à la famille l'éducation de l'enfant pour la remettre à l'Etat ou au Parti, auraient chance de réussir.

En vérité, il est de l'intérêt vital d'une nation que les lois prescrites par Dieu à la famille soient respectées de son peuple. Comme notre patrie, mes Frères, guérirait plus facilement et plus vite les blessures dont elle souffre après six années de luttes et de misères, si sa législation et ses mœurs ne se faisaient pas trop accueillantes à certains des fléaux qui ruinent la stabilité et la fécondité de la famille ! Et pourquoi, à ce propos, ne dirions-nous pas notre inquiétude lorsque nous voyons aujourd'hui la puissance civile avouer une nouvelle fois sa faiblesse en face du divorce, et refuser à la famille le libre exercice de son autorité d'éducatrice en ne lui donnant pas les moyens matériels d'assurer à ses enfants l'école de son choix ? Ombres douloureuses, qui ne nous empêchent pas toutefois d'accorder un juste hommage aux efforts multipliés par les pouvoirs publics pour rendre moins dure l'existence matérielle des familles nombreuses.

Soyons fermement persuadés de l'importance capitale des problèmes familiaux dans la vie d'une nation. Jamais l'Etat ne s'y appliquera avec trop de sollicitude. Mais pour les résoudre dans un pays de tradition chrétienne comme le nôtre, ce sont les solutions chrétiennes qui s'imposent. Aussi bien, elles seules sont en harmonie avec l'instinct profond des hommes et des femmes de France. Les méthodes païennes mises en honneur par les doctrines racistes pour accroître la population d'un empire répugnent à l'honnêteté foncière de nos compatriotes, à la dignité morale dont le sens est resté, grâce à Dieu, si vif chez eux. Si la France veut cesser d'être

le pays où les berceaux sont trop rares, si elle veut s'enrichir rapidement de millions d'enfants joyeux et sains, il faut que notre politique familiale s'inspire chaque jour davantage des principes chrétiens. Pour que le foyer soit fécond, sachons le protéger contre les fantaisies de la passion et la lassitude du sentiment ; rendons-le fier, heureux de répandre la vie, et faisons en sorte qu'il puisse tenir pour sa plus belle récompense d'avoir réussi l'objet de sa mission : élever des enfants, former leur âme et leur cœur, les préparer à être un jour les vrais citoyens de la cité terrestre et de la cité de Dieu.

*
* *

Messieurs les délégués de tous les diocèses de France, il était vraiment nécessaire qu'une cérémonie de consécration générale vint rassembler à Montmartre en une vaste offrande nationale la multitude des consécérations privées faites par nos familles françaises dans l'intimité du foyer. Puisse maintenant le Cœur Sacré de Jésus, espoir et salut de la France, accueillir les engagements que vous allez prendre au nom de tant de chefs de famille ! Puisse-t-il, en multipliant dans notre pays les familles nombreuses dociles à la loi de Dieu, exaucer l'ardente supplication que nous tous, ici, unis à vous, nous faisons monter vers Lui !

Vos Evêques, Messieurs, comptent beaucoup sur les chrétiens et les chrétiennes dont vous êtes ici les représentants, car ils voient en eux la vie de nos mouvements d'Action catholique, l'âme de nos unions paroissiales. Vos fils et vos filles peuplent nos œuvres de jeunesse. Accoutumés à l'esprit de sacrifice et à la générosité sans lesquels il n'est pas de famille nombreuse, ils sont naturellement des entraîneurs et des militants. Chez eux la vocations sacerdotale ne sera pas entravée par le manque de foi et l'égoïsme : on ne redoute pas de donner un fils à l'Eglise, lorsqu'il n'est pas l'enfant unique sur lequel reposent les frêles espérances d'avenir de trop de foyers français.

Enfin vos familles donneront à la masse le spectacle d'une vie saine et heureuse, accordée aux lois de la nature et aux lois de Dieu. Par là, elles rendront aimable une religion dont trop de Français ont peur, qui ignorent la joie du chrétien. Votre bonheur même fera de vous, sans autre prédication, les apôtres rayonnants d'une foi qui puise sa force et sa sécurité dans les richesses de l'amour que promet le Cœur Sacré de Jésus à ceux qui savent l'invoquer.

C'est pourquoi, Cœur Sacré de Jésus, à cette heure grave de notre histoire, vers vous se tournent nos pensées. En vous, une fois de plus, nous mettons notre espoir, car en vous est l'espoir de la famille française qui, elle-même, est l'espoir de la France.

Il s'agit de la sauver de la ruine. Or, pour elle comme pour l'individu, le salut vient par le dedans, sans violence, sans contrainte, par la seule force de la persuasion et l'action pénétrante de la grâce.

Aussi nous vous en supplions, inspirez vous-même les familles françaises !

Que sous votre inspiration les français qui fondent un foyer, se préparent à leur tâche ! qu'ils mesurent leurs responsabilités ! qu'ils acceptent de les porter, de lutter contre tout ce qui diminue ou dissocie la famille ! qu'ils acceptent de rendre à ce foyer la sainteté de son origine !

Que sous votre impulsion douce et forte, gouvernants et gouvernés se fassent une juste idée de la famille, une idée chrétienne ! Qu'ils ne craignent plus de prendre pour la soutenir des initiatives hardies, les seules qui s'imposent quand le salut d'un pays est en cause !

Bénissez, ô Jésus, roi du monde, toutes les familles de France ! Bénissez les familles chrétiennes d'abord, afin que par elles toutes les familles soient bientôt attirées vers Vous, ô Jésus, qui êtes le seul Sauveur !

Ainsi soit-il.